

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 12 juin 2018, à 17h, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse  
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2  
Karl Hunting, conseiller au siège no 3  
René Couture, conseiller au siège no. 5

Sont absents

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1  
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4  
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Demande d'aide financière – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du programme d'aide à la voirie locale (PAVL).
- 4.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

4072-2018-06-12 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



Il est proposé par le conseiller René Couture  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4073-2018-06-12 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES  
ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE  
(PAVL)**

**DOSSIERS** : RIRL-2017-685A ET RIRL-2017-685B

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Coaticook a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville a présenté deux (2) demandes distinctes au Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet redressement des infrastructures routières locales – Élaboration des plans et devis par les résolutions no **3907-2017-11-13** et **3908-2017-11-13** ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville a présenté deux (2) demandes distinctes au Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet redressement des infrastructures routières locales – Réalisation des travaux par les résolutions no **3909-2017-11-13** et **3910-2017-11-13** ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux ;

**POUR CES MOTIFS,**



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil de la Ville de Waterville désire assurer la continuité des **4 demandes présentées le 13 novembre 2017**, telles que décrites dans la présente résolution;

**QUE** le conseil de la Ville de Waterville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les **4 demandes 2017** pour des travaux admissibles et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

### QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucune question.

### 4074-2018-06-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h05.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Dupuis, mairesse

\_\_\_\_\_  
Nathalie Isabelle, directrice générale

